



Bulletin Municipal

N°
49



Le four de Champassis en 2021



Juillet 2021

Mairie : 5 place de la Forge - 15240 VEBRET. Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **9 h à 12 h** et de **14 h à 17 h**,
Le mercredi **de 9 h à 12 h**.

Tél. : 04 71 40 20 86.

Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal (et aussi en libre accès, l'**Ivre Boîte** sur la Place de la Forge).

Zone de WIFI gratuite : Place de La Forge et salle polyvalente.

- Relais petite Enfance : Tél. : 04.71.40.65.21

- Maison des Services Publics de Sumène Artense : Tél. : 04.71.40.87.31

- Portage des repas : Communauté de Communes Sumène Artense Tél. : 04.71.40.62.66

- Assistante sociale pour les personnes de plus de 60 ans : CLIC Tél. : 04.71.78.25.10

- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.

- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.

- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20

- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 72 67 50 15. (Appel non surtaxé)

- Collecte des ordures ménagères : le mercredi matin

- Collecte des encombrants : à la demande (110 euros par tonne) ou gratuit par les particuliers.

- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES

- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

Lundi, Mardi, Mercredi, Samedi 9h-12h et 14h-18h. Fermée le Jeudi

Si besoin, numéro joignable : Communauté de Communes Ussel 05.55.95.35.38

Nouvelle Rubrique sur le site : **Vos Annonces Immobilières et locatives en ligne**

La commune de Vebret vous propose de mettre en ligne vos annonces immobilières ou locatives sur son site www.vebret.fr

Pour cela, vous pouvez nous faire parvenir par e-mail à mairie@vebret.fr votre texte et 1 photo en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées et n° de téléphone.

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Il en existe une version sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

Publication municipale - Documentation et articles : Commission Communication, Information et Promotion,
Mairie de Vebret et responsables des associations. *Mise en page* : Denis Letemplier



Le mot du Maire

Alors que le plus dur semblait être passé, l'avenir est toujours aussi incertain. Comme l'an dernier à la même période, la pandémie que nous venons de subir et qui donnait le sentiment d'être terminée nous laisse dans le flou. La reprise économique entraîne son lot d'inflation et de situations compliquées pour la commande publique.

Malgré ces difficultés, nous avons fait le choix d'avancer.

Nous continuons à travailler et à préparer tous les projets que le conseil municipal a choisis.

L'enfouissement des réseaux secs et l'embellissement des villages de Cheyssac, La Salvinie, Serres, Champassis et Les Champagnadoux ont été validés et prévus au budget.

Le diagnostic du réseau d'assainissement de Cheyssac touche à sa fin. Il débouchera sur une proposition et une validation de travaux. L'ampleur des travaux sera moins importante que nous pouvions le craindre.

Pour le commerce, nous avons d'ores et déjà obtenu plus de 290 000 euros de subventions.

Malheureusement, nous nous retrouvons face à une situation complexe et sans précédent pour l'ensemble de nos travaux d'envergure. Les pénuries de matériaux et des carnets de commande qui explosent pour les entreprises entraînent une augmentation très importante des coûts et des délais.

Choisir d'entamer dès maintenant des travaux dont le coût explose par rapport aux prévisions les plus pessimistes paraît irréalisable.

Grâce aux articles présents dans ce nouveau bulletin municipal, vous constaterez que de nombreux projets ont été réalisés.

La vie d'une commune est faite de projets mais également de choses plus légères qui rendent la vie des habitants plus agréable.

Les associations de Vebret continueront ainsi à faire vivre notre village en animant tous les vendredis des mois de juillet et d'août les traditionnelles soirées d'été.

C'est l'occasion pour moi de remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps pour nous permettre de passer de bons moments tous ensemble.

Même si l'évolution du virus pose de nombreuses questions, profitons ensemble de cet été dans notre chère commune.

Bien à vous,

Fabrice Meunier, maire

Sommaire

2	<i>Renseignements utiles</i>	14	<i>Réunions conseils municipaux</i>	22	<i>Club Les Bruyères</i>
3	<i>Mot du Maire</i>	16	<i>Démographie</i>	23	<i>Comité d'Animation et des Loisirs</i>
4	<i>Les plantes qui ont changé le cours de l'histoire</i>	17	<i>La vie à l'école</i>	24	<i>Les blocs erratiques</i>
8	<i>Au secrétariat de Mairie</i>	17	<i>Sorties scolaires</i>	25	<i>L'espace St-Louis</i>
8	<i>Commission Embellissement</i>	18	<i>Pendant l'inter-classe</i>	27	<i>A vos plumes : La St-Jean au Bouchet en 1950</i>
9	<i>Commission Voirie Bâtiments</i>	19	<i>Appels à contribution</i>	28	<i>Sudoku</i>
10	<i>Commission Communication</i>	19	<i>Pass Cantal</i>	29	<i>Pique-nique à Champassis</i>
10	<i>Commission Loisirs Animations</i>	20	<i>Planning soirées d'été</i>	29	<i>Evolution du four à Champassis</i>
10	<i>Incivilités</i>	21	<i>Amicale Parents d'élèves</i>	30	<i>Mots croisés</i>
11	<i>Budget 2021</i>	22	<i>Ecole foot Sumène Artense</i>	31	<i>Le tour de Chastel-Marlhac</i>

La page d'Éliane

Les plantes qui ont changé le cours de l'histoire

J'ai choisi de vous présenter les plus connues, car il en existe plus d'une centaine....

Le blé tendre « *triticum aestivum* »

Aliment incontournable des régions tempérées, il a été la première culture céréalière de l'âge de pierre et n'a jamais cessé de nourrir hommes et animaux. C'est la principale céréale utilisée en boulangerie et en pâtisserie, probablement depuis 12.000 ans.



Le café « *coffea arabica* »



Le café a eu un impact considérable sur l'histoire. Dès le XVII^{ème} siècle, les familles bourgeoises françaises se régalaient de café. Sans le café, les bars à café n'existeraient pas. Prendre un café est devenu une activité sociale dans toutes les cultures de la planète. Quelques exemples : L'espresso est un café serré, le cappuccino est un espresso additionné de lait chaud, comme le petit crème ou le noisette. Le latte est un espresso recouvert de lait bouillant, le moka, mélange de café, de lait et de chocolat. Le café turc a toujours eu le vent en poupe.

Le chanvre, « *cannabis sativa* » ou « marijuana ou drogue douce »

Il vient de l'ancien français, chanvre, « plante textile » qui est devenu chanvre, « filasse et fil ». Le lin a précédé le chanvre comme fibre textile. Certaines de ces applications sont utilisées pour les voilures de bateaux, cordages, etc.... Les cordages étaient enduits d'une couche de goudron, afin qu'ils ne pourrissent pas.



Le chêne pédonculé « *quercus robur* »

Arbre à feuilles caduques, il est le vrai roi de nos forêts, il peut vivre plus d'un millénaire et atteindre 40 m de haut.

Ces arbres peuvent se voir en forêt de Tronçais, dans la futaie Colbert II, dans l'Allier. On peut également les voir, dans la forêt de Bercé, labellisé forêt d'exception, dans la Sarthe où un chêne de 350 ans de la futaie des Clos a été abattu pour être transformé en barriques pour le vin de Bordeaux.



C'est un matériau privilégié pour la construction des châteaux, cathédrales et autres vaisseaux des mers. Son bois ignifuge est aussi résistant que l'acier.

Le chou « *Brassica oleracea* »

Le chou commun à fleurs jaunes a colonisé la majorité de la planète. Porteur d'un message symbolisant le gain et le profit, il est bisannuel ou vivace avec une tige ligneuse et de grandes feuilles à l'origine de la révolution des conserves alimentaires. Il a donné naissance au chou frisé, Romanesco, chou rave, chou de Bruxelles, colza, chou-fleur, brocoli. Chaque région a sa spécialité de chou.



La coriandre « coriandrum sativum » ou persil chinois

C'est une plante annuelle à graines aromatiques, originaire des maquis méditerranéens, de la famille des ombellifères. Elle possède des vertus digestives (les moines l'ont rajoutée à la Bénédicte ainsi qu'à la Chartreuse). Elle est utilisée dans les salades, les soupes, etc.....



Le coton « gossypium hirsutum » ou coton mexicain

C'est une plante vivace ligneuse, il regroupe trente neuf variétés de coton. C'est l'une des cultures non alimentaires les plus importantes du monde. Il est présent dans tous les produits à base de textile, vêtements, pansements, couches, étoffes ou papier, etc....



La digitale « digitalis purpurea »



C'est une plante bisannuelle fleurissant avec des fleurs mauves ou blanches.

Le médecin du XVIIIème siècle qui a découvert ses propriétés médicinales a rendu un grand service à l'humanité ; cette plante possède l'un des remèdes cardiaques les plus précieux.

La fougère « Phylum : filinophyta »

Elles comptent parmi les plus anciennes du monde. Quand elles se dessèchent, elles meurent et peuvent servir de combustible. Elles se sont retrouvées enterrées sous des sédiments boueux, elles ont constitué une épaisseur de tourbe et pendant des millénaires, ont été comprimées en une strate riche en carbone, débordant d'un combustible noir très concentré : la houille.

Dès le XVIIIème siècle, ce que l'on appelait « l'or noir » était très recherché. Elles ont largement été utilisées pendant la révolution industrielle.





Le maïs « zoa mays »

Avec le blé et le riz, le maïs est l'une des plus importantes céréales de la planète. On peut l'utiliser pour faire du pain, le consommer nature, ou encore le faire fermenter pour en faire une bière artisanale appelée « chicha ».

L'oignon « allium ceppa »

C'est un des légumes les plus anciens. Le petit pois, la laitue et le poireau se disputent le titre. Originaire d'Asie du sud, il serait apparu il y a cinq mille ans. Une coutume bretonne, aujourd'hui disparue, consistait une fois les oignons récoltés, à attacher un maximum de guirlandes d'oignons sur le guidon de leur vélo. Ils allaient vers les ports et embarquaient pour l'Angleterre pour vendre leurs oignons. Affublés du béret breton traditionnel et d'une marinière, ils étaient surnommés « onions johnnies »



L'olive « olea europaea »



Les Grecs la conservaient dans des amphores, les poteries ont donné ensuite naissance à un art céramique unique et esthétique, assiettes, vases, bols décorés de la vie quotidienne ou inspirés de la mythologie grecque. Les olives contiennent 25 % d'huile. Le premier pressage à froid donne une huile « vierge » de qualité, à la différence des pressages suivants et de ceux faits à chaud. Les pays méditerranéens fournissent 80 % de la production d'huile d'olive mondiale, Espagne, Italie, Turquie, Grèce, Tunisie, Maroc.

L'orange « citrus sinensis »

L'orange vient d'Asie, probablement de Chine et les citrons du Nord Ouest de l'Inde. Les agrumes comptent « des vedettes » comme l'orange amère de Séville, l'orange douce, le citron, la mandarine, le pamplemousse, et le citron vert. Leur acidité varie selon les agrumes. Le citron et l'orange amère sont les plus acides.



L'orge « hordeum vulgare »



C'est une des céréales principales de notre terre, essentielle pour l'homme et le bétail. Il possède des vertus médicinales, les dentistes l'utilisaient comme anesthésiant fondé sur une version synthétique. C'est aussi l'ingrédient de base d'un alcool bien connu, le whisky. L'avoine est une céréale cultivable dans les régions froides et humides et le seigle occupe une place privilégiée dans la boulangerie. Elles ont été cultivées après le blé.



La pomme de terre « solanum tuberosum »

Elle serait apparue en France en 1540. Ce tubercule a joué un rôle très important dans le destin de l'Irlande et des États-Unis. Il était leur principale culture et l'aliment de base des plus pauvres. Antoine Auguste Parmentier, agronome et pharmacien du XVIIIème siècle, n'a reculé devant aucune difficulté pour faire adopter la pomme de terre aux Français.

Le pommier sauvage « malus pumila »

Les Romains avaient introduit les arts de Pomone, la déesse des vergers en France (à l'époque de la Gaule). Dès le XIVème siècle, la fabrication du cidre (marchandise taxée à l'époque) s'est répandue au Sud de l'Angleterre. Le pommier est l'arbre fruitier le plus répandu au monde. Il peut atteindre 7,5 m de hauteur. Un pommier de jardin fournit une trentaine de pommes par an, une variété commerciale jusqu'à trois cent.



Le riz « oryza sativa »

Le riz et le blé se disputent le titre de la plus importante culture comestible. Originaire d'Asie, il a nourri la population la plus peuplée au monde, la Chine. Il fut à l'origine d'une des révolutions sociales les plus radicales du XXème siècle.

Le safran « crocus sativus »

C'est une plante du soleil et du lion, dont les feuilles n'apparaissent pas avant le printemps et qui fleurit en septembre. Il faut cinquante mille fleurs de safran pour obtenir un kilo de safran.



Le thé ou « Camellia sinensis »

Le breuvage a presque détruit la culture chinoise, participé à l'indépendance des États Unis, asservi des milliers d'habitants d'Asie du Sud Est. Il a bel et bien changé le cours de l'histoire.

La vigne « vitis vinifera »

Elle est cultivée depuis 5000 ans, il a fallu attendre l'arrivée des Romains pour que la viticulture prenne de l'ampleur. Par la suite, des vignobles ont été plantés en Espagne, au Portugal, en France et en Algérie. Elle a donné naissance aux raisins, au vinaigre et au vin.



Infos municipales

La vie au secrétariat de Mairie

Après six mois de travail à la mairie de Vebret, Cécile Godefroy transmet ses connaissances durant les quinze premiers jours du mois de juillet à Marylène Dazier qui assurera le secrétariat et l'accueil de l'agence postale.

Merci à Cécile Godefroy et bienvenue à Marylène Dazier pour ses nouvelles fonctions de secrétaire de mairie au sein de notre commune.



Commission Embellissement

Ce printemps, la commission fleurettes et vieilles pierres a souhaité embellir le bourg de quelques fleurs en mélangeant des vivaces qui, nous espérons, résisteront à l'hiver prochain et des annuelles aux couleurs chatoyantes !



Quelques fleurs afin d'égayer cette année plutôt compliquée...



Merci à tous les bénévoles, les membres du conseil, à Flavien et à Alexandre qui nous ont aidés dans ce projet qui ne demande qu'à se développer afin de participer au concours des Villages Fleuris.

Les récupérateurs d'eau sont vraiment appréciables bien que la météo, un peu capricieuse, ait pris le relais pour l'arrosage !!

Ce début d'année est aussi marqué par l'ouverture du troc de fleurs les mercredi et dimanche de 15h à 16h à l'école de Couchal.

C'est un lieu convivial où chacun peut troquer plantes, boutures, bulbes, graines, conseils etc....
Il y a aussi des revues de jardinage à disposition.

Vous êtes les bienvenus pour venir visiter, même si vous n'avez pas de fleurs à troquer !!!

Lucie Salesse

Commission Voirie Bâtiments

Bonjour à tous,

Durant ce semestre, nous avons poursuivi le dossier du commerce, nous arrivons à l'étape de l'appel d'offre, qui devrait être finalisé dans le mois, pour consultation des entreprises.



L'appel d'offre restreint pour le remplacement des menuiseries du logement de Mr et Mme Dabrowski au presbytère, a retenu l'entreprise Doulcet Cyril à Ydes.

Pour ce projet nous avons sollicité une demande de subvention auprès de l'état, qui nous a été accordée à hauteur de 57% du montant des travaux.

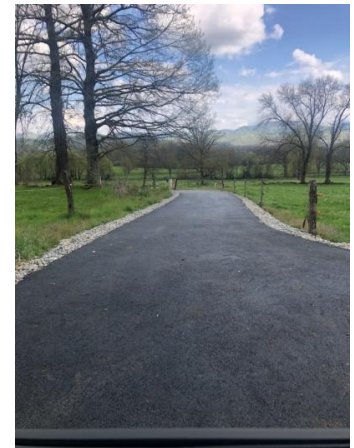
Il a été installé des rideaux électriques sur les vitrages du pignon Ouest de la salle des fêtes, dans le but d'occulter le soleil en soirée qui pouvait être gênant. Ces travaux ont aussi été subventionnés avec le reste des travaux de la salle polyvalente.

En ce qui concerne la voirie, nous avons fait réaliser l'aménagement de la voie communale qui amène à l'habitation de Mme Guittard Sandrine, située à Verchalles.

Le devant du presbytère et la coursive d'accès au logement arrière ont aussi été goudronnés.

Des travaux de voirie/enrobé, sont validés à Montpigot, sur la partie de chaussée principale vétuste (entre la sortie des Lempradets et la Départementale), ainsi que la voie communale d'accès à chez M. et Mme Aubert Olivier.

D'autres travaux sont prévus pour cette fin d'année ou année prochaine, suivant l'avancement du bureau d'étude du syndicat d'électrification, pour les villages de SERRE, La SALVINIE, CHAMPASSIS/CHAMPAGNADOUX, l'enfouissement des réseaux étant conditionné à la rénovation des chaussées. Les Champagnadoux sont concernés, non pas pour la chaussée, mais pour l'enfouissement, en raison de l'origine du réseau électrique de Champassis.



Mise en enrobé de la voie d'accès communale, à l'habitation de Mme Guittard à Verchalles

En ce qui concerne le village de CHEYSSAC, le cabinet ALTEREO arrive sur la dernière phase des diagnostics.

Le rapport de phase 3 relève moins de désagréments que l'on pensait sur le réseau existant et des solutions possibles s'affichent sur une partie des problèmes existants d'eau pluviale. Le rapport final de l'étude devrait être établi dans l'automne au plus tard.

La salle polyvalente est terminée depuis peu, avec les derniers éléments devant l'estrade, réalisés par Mr Moullet Christophe. La première relocation a été faite fin juin.

Durant l'hiver, les 3 gîtes sous la salle polyvalente ainsi que le couloir d'accès, ont été repeints par l'employé communal. Les lits ont été conservés, la décoration a été mise au goût du jour.

Un muret de faible hauteur a été construit par l'entreprise RMCL, sur le pignon EST de la salle polyvalente. Son but est d'éviter un écoulement direct d'eau, depuis le parking devant le four, vers la porte des gîtes et une entrée d'eau, comme cela a déjà pu se produire. Il se prolonge par un pare terre qui reste à finaliser.

Des panneaux de signalisation seront installés au départ de la route desservant le hameau du BOUCHET et à Couzan, pour que les poids lourds de grande longueur, type semi-remorque de plus de 26 tonnes, ne puissent y accéder. Étant donné leur gabarit, ils n'ont pas de possibilité de retournement dans le village, ceci pour leur sécurité et celle des habitants. Les GPS peuvent leur indiquer cet itinéraire pour desservir Couzan ou inversement le Bouchet, par la route communale qui n'est pas adaptée.

En vous souhaitant un bel été.

La commission travaux.

Arnaud Moreau

Commission Communication Information et Promotion

Ces 6 derniers mois nous ont permis de nous rencontrer pour préparer certains points énoncés dans le bulletin précédent.



La réalisation des kakémonos est prévue pour ce mois de Juillet et la mise en place à l'entrée du bourg suivra.

Nous allons reprendre le projet des panneaux Point Rencontre Conviviaux à la rentrée, afin de réaliser 4 d'entre eux avant la fin de l'année.

Pour la future exposition photo " La vie dans votre village", vos photos sont toujours les bienvenues : à déposer en mairie ou à envoyer à l'adresse vebret.communication@orange.fr

Un point sur le net : Le site internet de Vebret est une mine d'informations de notre commune, vous êtes nombreux à le consulter.

Les comptes Instagram et Facebook ont séduit beaucoup d'entre vous.

N'hésitez pas à nous signaler vos manifestations culturelles ou sportives à l'adresse vebret.communication@orange.fr. Elles pourront être diffusées à votre convenance.

Nous avons rencontré un membre de la Com Com Sumène Artense pour le projet des panneaux de signalétique de positionnement.

Et nous sommes en lien avec Mr Benoist et M. Bourotte. EN ATTENTE...

Toujours à votre écoute, Roger, Michel, Blandine et Laurence vous souhaitent un bel été en Sumène Artense ou ailleurs.

Les membres de la commission Communication, Information et Promotion (C.I.P), Laurence Delmas

Commission Loisirs Animations




L'été vient d'arriver même si la météo reste capricieuse et bien évidemment la CLA s'est penchée sur l'organisation de la 3ème édition des "marchés d'été" ; cinq associations sont mobilisées afin d'animer les vendredis soirs du 9 juillet au 27 août sur la place de la Forge qui sera fermée eu égard au plan Vigipirate toujours en vigueur. Les mesures sanitaires anti-covid sont bien moins prégnantes mais il appartiendra à tout un chacun de rester vigilant et de respecter les consignes pour le bien de tous. Le flyer récapitulatif la programmation est affiché sur la page 20 de ce bulletin.



Nous déplorons hélas le fait que notre fête patronale n'aura pas lieu. Il en est ainsi mais nous savons pouvoir compter sur Annick et son équipe pour "repartir de plus belle" dès que possible. Nous en profitons pour souhaiter à la présidente du CDF de recouvrer toute sa santé et son potentiel physique au plus vite.

Bel été à tous, belles soirées et pour citer l'écrivain : "l'été s'impose et contraint toute âme au bonheur".

Philippe Pauliac

	<p><u>Incivilité, soyons tous responsables.</u></p> <p>_Des négligences sont encore constatées...</p> <p>Ne relâchons pas les efforts.</p> <p><i>Roger Villien</i></p>		
---	---	--	---

Budget : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021

Commune de VEBRET

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2021 a été voté le 9 avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures du bureau.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 557 466 euros.

Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 348 218 euros.

Les salaires représentent 45 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour la commune :

Les impôts locaux 185 798 € pour 2020, prévision 2021 : 174 591 € + le reversement de la fiscalité de la Communauté de Communes Sumène Artense.

Les dotations versées par l'Etat : 120 319 €

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

- En 2019 : 36 493 €
- En 2020 : 35 813 €
- En 2021 : 31 050 € prévus

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	111 230 €	Excédent brut reporté	640 050 €
Dépenses de personnel	156 650 €	Recettes des services	31 050 €
Autres dépenses de gestion courante	60 870 €	Impôts et taxes	299 676 €
Dépenses financières	1 700 €	Dotations et participations	173 740 €
Dépenses exceptionnelles	400 €	Autres recettes de gestion courante	48 000 €
Autres dépenses	10 008 €	Recettes exceptionnelles	
Dépenses imprévues	5 000 €	Recettes financières	
Total dépenses réelles	340 858 €	Total recettes réelles	1 197 516 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	7 360 €	Autres recettes	
Virement à la section d'investissement	844 297 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	1 197 516 €	Total général	1 197 516 €

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021:

Concernant les ménages

. Taxe foncière sur le bâti 36.03 %

. Taxe foncière sur le non bâti 99.08 %

A noter qu'il n'y a plus de taux de taxe d'habitation voté par la commune. Le taux de taxe foncière bâti correspond à l'addition du taux départemental et communal, sans augmentation.

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 174 591 €.

d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 120 319 € soit une hausse de 17 € par rapport à l'an passé.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	montant	Recettes	Montant
Opérations patrimoniales	22 342 €	Solde d'investissement reporté	1 220 €
Dépenses imprévues	10 000 €	Virement de la section de fonctionnement	844 298 €
Remboursement d'emprunts	30 000 €	FCTVA	20 000 €
Travaux de bâtiments	673 000 €	Mise en réserves	267 510 €
Travaux de voirie	424 033 €	Subventions	457 717 €
Autres travaux	27 000 €	Opérations patrimoniales	27 000 €
Autres dépenses	10 000 €	Cessions	20 000 €
Cautionnement	1 000 €	Cautionnement	1 000 €
		Produits (écritures d'ordre entre sections)	7 360 €
Total général	1 187 375 €	Total général	1 646 105 €

c) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Etudes Eco quartier	10 000
- Mobilier/Matériel	10 500
<i>dont acquisition matériel informatique école 8 400</i>	
- Diagnostic Eglise	10 000
- Adressage signalisation	2 123
- Salle polyvalente	61 000
- Bâtiments communaux	22 000
<i>dont changement menuiseries appartement presbytère 18 000</i>	
- Voiries diverses	52 800
- Village de Cheyssac hors assainissement	
Voirie enfouissement des réseaux aménagements	214 110

- Villages La Salvinie-Serres-Champassis	
Voirie enfouissement des réseaux aménagements	130 000
- Fin aménagement ZA	25 000
- Commerce	360 000
- Appartement commerce	220 000
- Espaces convivialité villages	4 000
- Promotion Valorisation	2 500

d) Les subventions d'investissements prévues :

- salle polyvalente	25 106
- village de Cheyssac	44 725
- Menuiseries du presbytère	5 000
- matériel informatique école	4 900
- commerce	262 840
- appartement commerce	95 146

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses d'investissement:

Recettes et dépenses d'investissement réparties comme suit:

- dépenses :

crédits reportés 2020	333 455
nouveaux crédits	853 920
TOTAL	1 187 375

- Recettes :

Solde investissement	1 219
crédits reportés 2020	64 725
nouveaux crédits	735 863
virement fonctionnement	844 298
TOTAL	1 646 105

b) Principaux ratios (les chiffres sont exprimés en euros par habitant)

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	664
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 087
Produits des impôts directes	340
Investissement	2 210
Subventions	892
Remboursement de la dette	60

c) Etat de la dette

Au 01/01/2021 le capital restant à rembourser était de 77 558 € soit 151 €/h et il sera de 47 964 € au 31/12/2021.

Fait à Vebret, le 10 avril 2021

Le Maire,

Fabrice MEUNIER

Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <https://www.vebret.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/>

0

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 22 janvier 2021

Demande de subvention au titre du Contrat Cantal Développement dans le cadre du projet de développement de l'offre de logements communaux et approbation du projet de création d'un logement communal d'un budget prévisionnel de 181 573.00€

Demande de subvention au titre de la DETR 2021 dans le cadre de la création d'un café, bar, restaurant épicerie et logement. (2021_009) et approbation du projet de « création d'un café, bar, restaurant, épicerie et logement » d'un budget prévisionnel de 500 318.50€ avec un plan de financement prévisionnel de 500 318.50€

Demande de subvention au titre du FEADER dans le cadre du programme européen LEADER du GAL des Volcans d'Auvergne et approbation du projet de « création d'un café, bar, restaurant, épicerie et logement » d'un budget prévisionnel de 303 262€ avec un plan de financement prévisionnel de 303 262€ (avec prise en charge par l'autofinancement en cas de financement externe inférieur au prévisionnel dans le cadre de la demande d'aide LEADER).

Présentation et validation de l'Avant-Projet-Définitif (de Mr David CHASTAIN et Mme Caroline GIRARD architectes) concernant la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment existant pour un usage de café - restaurant – logement d'un montant prévisionnel des travaux estimé à 484 835 € TTC.

Vote du Compte Administratif 2020 - Commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	24839.69			673021.03	24839.69	673021.03
Opérations exercice	185038.91	211098.27	340980.21	575519.32	526019.12	786617.59
Total	209878.6	211098.27	340980.21	1248540.35	550858.81	1459638.62
Résultat de clôture		1219.67		907560.14		908779.81
Restes à réaliser	333455.13	64725.00			333455.13	64725.00
Total cumulé	333455.13	65944.67		907560.14	333455.13	973504.81
Résultat définitif	267510.46			907560.14		640049.68

Vote du Compte Administratif 2020 - Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		6930.49		14384.25		23314.74
Opérations exercice	25821.01	22618.00	30387.25	33619.74	56208.26	56237.74
Total	25821.01	29548.49	30387.25	48003.99	56208.26	77552.48
Résultat de clôture		3727.48		17616.74		21344.22
Restes à réaliser	27085.15	12100.00			27085.15	12100.00
Total cumulé	27085.15	15827.48		17616.74	27085.15	33444.22
Résultat définitif	11257.67			17616.74		6359.07

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 09 avril 2021

Vote des taux (sans augmentation) de la fiscalité 2021. Suite à une refonte de la fiscalité, la commune ne fixe plus le taux de taxe d'habitation. Le nouveau taux de taxe foncière bâti est l'addition des taux communal et départemental.

Taxe foncière bâti (12.47 % commune + 23.56 % département) 36.03 %; Taxe foncière non bâti, 99.08 %.

Vote du budget primitif 2021 d'un montant de 2 384 891.19 € en dépenses et de 2 843 620.49 € en recettes.

Vote du budget Assainissement 2021 d'un montant de 91 809.22 € en dépenses et de 102 639.29 € en recettes.

Modifications des statuts de la Communauté de Communes Sumène Artense : approbations de la délibération N°20210311004DE du Conseil communautaire en date du 11 mars 2021 concernant la modification des statuts de la CCSA et le transfert à la Communauté de Communes Sumène Artense de la compétence Mobilité,

Et de la délibération N°20210311003DE en date du 11 mars 2021 concernant la modification des statuts de la Communauté de communes et notamment la modification de la définition de l'intérêt communautaire concernant la protection et mise en valeur de l'environnement notamment pour intégrer :

1-5 - Les études et les actions visant à la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs publics et privés dans une démarche de réduction de la consommation énergétique et de valorisation des énergies renouvelables ;

1-6 - L'animation et le pilotage de procédures contractuelles comme le TEPOS ;

1-7 - Le soutien et l'accompagnement de tous les projets visant ces mêmes objectifs ;

Dissolution de la régie Cantine/Garderie liée aux difficultés à la gestion depuis le déménagement de la Trésorerie de Saignes pour le SGC de MAURIAC.

Fixation du loyer mensuel pour le commerce situé au 3 Place de la Forge à 200 € H.T.

Vente au Conseil Départemental du Cantal de terrains parcelles B1939, B1941, B1943, B1910 et B1917 pour un total de 9449 m² avec une servitude de passage pour la parcelle B1909, au tarif de 1 € par m² soit 9 449.00 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 11 juin 2021

Demande de subvention au titre du nouveau Contrat Ambition Région pour la réhabilitation d'un logement communal pour accueillir le gestionnaire dans le cadre du projet de création du café, bar, restaurant et épicerie d'appoint -

Le projet de création d'un café, bar, restaurant, épicerie et son logement a émergé suite à une donation d'un bâtiment situé dans le centre bourg de Vebret par Maître GERVAIS. Le souhait du donateur, partagé par le Conseil Municipal, est que ce bâtiment devienne un lieu de vie et de rencontre, un lieu où l'on peut tisser des liens entre les habitants et qui permet le partage et la rencontre. Parallèlement, deux étudiantes ont sondé les attentes et les besoins des habitants de Vebret concernant ce futur commerce de proximité

Ce projet s'inscrit dans une politique globale de réaménagement et de rénovation du centre bourg de Vebret, le bâtiment de la Totte étant le dernier en date rénové.

Le bâtiment qui accueillera le café, bar, restaurant, épicerie et le logement est la dernière bâtisse du centre bourg à rénover.

Aussi, ce projet qui doit être avant tout un lieu de vie et de rencontre est d'une importance particulière pour la commune et ses habitants. En effet, le dernier café a fermé il y a 5 ans et aujourd'hui, le village n'a plus de commerce.

Il s'inscrit également dans une relative dynamique démographique : la population de la commune se maintient voire augmente sensiblement depuis 2007 (entre 2007 et 2012 : +1,5 % et entre 2007 et 2017 : + 0,5 % (Source : Insee).

Par ailleurs, un tiers de la population de la commune a plus de 60 ans : le besoin de services de proximité centralisés dans le bourg est une demande forte de cette population.

Ainsi, l'objectif affiché du projet est de dynamiser et de rendre vivant le village par la création d'un commerce de proximité dont la mission consiste à être un lieu de partage, de solidarité et de rencontre.

Le projet concerne la réhabilitation d'un logement qui est situé à l'étage d'un bâtiment qui va accueillir un bar, restauration, épicerie d'appoint.

Ce logement est réhabilité pour servir d'habitation au futur gestionnaire du bar, restaurant et épicerie d'appoint. Ainsi, la commune de Vebret propose une solution « clé en main » pour le futur gestionnaire du commerce.

La réhabilitation du logement fait donc partie d'un projet plus global qui se veut structurant pour la commune et le territoire communautaire.

Le Conseil Municipal approuve le projet de réhabilitation d'un logement communal pour accueillir le gestionnaire dans le cadre du projet de création du café, bar, restaurant et épicerie d'appoint ainsi que le budget prévisionnel d'un coût total de 181 573.00 €. Il autorise le Maire à solliciter le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du Contrat Ambition Région, à hauteur de 45 393,25 €, à ajuster le budget prévisionnel et à inscrire au budget les modifications afférentes ainsi qu'à signer tout document à cet effet.

Vote adhésion de la commune d'Arches à la Communauté de Communes Sumène-Artense

Création d'emploi non titulaire rédacteur, non titulaire, à temps complet, (emploi de secrétaire de mairie) et suppression d'un emploi d'adjoint administratif.

Avenant au contrat de Mme Emeline LAMBERET d'un montant de 500.00 € HT. dû à l'obligation de scinder en deux, les demandes de subventions auprès de la région sur la ligne sectorielle dernier commerce et sur le contrat Ambition Région

DÉMOGRAPHIE

Décès :

- M. Gilbert JOUVE, du Bourg, le 3 février 2021
- M. Marcel TIOLET, de Cheyssac, le 8 février 2021
- M. Daniel MONTAIS, du Bourg, le 23 avril 2021
- M. Maurice GALVAING, de Verchalles, le 24 mai 2021
- Mme Marie-Christine DÉSSERT épouse TEIL, des Clos, le 31 mai 2021
- M. Pascal JUILLARD, de Rochemont, le 2 juin 2021.

Naissances :

- Quentin Veyssier, le 22 mai 2021, de Ludovic Veyssier et de Cécile Mombelet des Champagnadoux.

La vie de l'école :

L'année scolaire s'achève comme elle l'a commencé, avec des contraintes sanitaires strictes. Malgré tout, les élèves de l'école ont pu profiter des NAP (Nouveaux Accueils Périscolaires) adaptés aux normes sanitaires en vigueur. Ils ont ainsi pu faire du sport le vendredi, de la poterie et du modelage le lundi et de la sophrologie relaxation le mardi.

La restauration a été assurée toute l'année avec brio par Maryline Vasseur. Les enfants la reverront en septembre dans une nouvelle cantine puisque nous avons prévu quelques travaux pour cet été ! Je n'en dis pas plus, je laisse aux élèves la joie de découvrir les nouveaux lieux à la rentrée...

Une autre nouveauté pour la cantine : la mise en place d'une tarification sociale : trois tranches de tarifs ont été définies. Le prix du repas dépendra du quotient familial de la famille et varie de un à quatre euros. Notre objectif est qu'un maximum de famille puisse bénéficier du repas à un euro, il nous permet de toucher une subvention de l'État qui nous aidera à augmenter les achats en circuit court, locaux et bio.

Merci à Cathy, Jocelyne et Évelyne qui assurent les temps de garderie, de repas et d'accueil et ce malgré les contraintes liées au Covid et l'agitation des enfants à certains moments de l'année.

La classe des maternelles est désormais protégée

du soleil (vu le temps ils n'ont pas vraiment pu tester !), des voiles d'ombrage ont été posées au cours du mois de juin.



Blandine Demazoin

Une musicienne à l'école

« - Quel est cet instrument ?

- Un violoncelle ! »

L'écoute d'airs joués au violoncelle n'est pas la seule activité proposée le vendredi matin par Mme Besnier Aline, intervenante en musique : un bonjour chanté dans différentes langues, des chants sur le thème de la ferme, des activités corporelles pour découvrir de grands classiques... Chaque séance réserve son lot de surprises et les enfants sont ravis.



La ferme de jolie fleur

Mardi 15 juin, la ferme de Peret-Bel-Air a accueilli les élèves de maternelle. Elle abrite de nombreux animaux : vaches, chèvres, brebis, béliers, cochons d'Inde, lapins... Les élèves ont découvert leur mode de vie et leur alimentation. Mais surtout, ils les ont couverts de caresses.



Cédrine Bousquet

Pendant l'inter-classe

Cette année durant la pause méridienne, nous avons appris et découvert plein de choses !

- Appris à communiquer dans le respect, sans crier... et en n'oubliant pas si possible les formules de politesse !
- Appris à se tenir correctement, à patienter avant d'être servi...

Pour ce faire l'aménagement du réfectoire a été repensé, de petits noyaux ont été créés afin de faciliter les échanges entre les enfants.



Régulièrement et dans le respect des normes sanitaires qui nous ont été imposées cette année, les enfants changent de table, apprennent à partager On se chamaille parfois aussi ...

- Appris à goûter sans gaspiller !

Grâce à un affichage coloré proposé et mis en place par Blandine, les enfants ont découvert qu'il ne fallait pas gaspiller. On fait l'effort de goûter ce qui nous est proposé et si on aime, on en redemande bien évidemment !

- Découvert des ingrédients ou des plats qu'on ne connaissait pas.

Après la semaine du goût où les enfants ont pu découvrir des spécialités d'autres régions, ils ont vu apparaître tous les mardis du mois de mai des menus végétariens : Pizzas, parmentier ou gratins étaient de la partie !

Parfois quelques surprises les ont réjouis : la décoration à Noël, le dessert de Pâques...



Les fins de mois sont toujours très attendues elles-aussi ! C'est là que nous fêtons les anniversaires : on chante, on fait un vœu, on souffle les bougies...



D'autres les ont surpris...

Mais qui a bien pu cacher de la courgette dans le gâteau au chocolat ?? On n'a rien vu, elle nous a bien eus !

Ce fut une année compliquée mais très enrichissante.

J'ai été très heureuse de pouvoir grandir, moi aussi en compagnie de vos enfants.

Je n'ai plus qu'une seule chose à vous souhaiter : Bonnes Vacances !!!

Marilyne (qui a assuré les repas à la cantine cette année)

APPEL à PHOTOS!

L'équipe Communication souhaite organiser une expo photos retraçant la vie dans les villages de Vebret.

Alors, si vous avez dans vos tiroirs, albums, malles au grenier... des photos montrant votre village, les fêtes qui y ont eu lieu, les habitants... nous sommes preneurs. Si vous avez des anecdotes pour illustrer ces photos, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Vous pouvez envoyer les photos par mail à :
vebret.communication@orange.fr

ou les déposer à la mairie (dans une enveloppe à votre nom que nous puissions vous les rendre).



APPEL à VOS CONTRIBUTIONS!

La nouvelle équipe Communication a besoin de vos talents de narrateur pour soutenir et étoffer notre bulletin municipal (cf. **on vous donne la parole, à vos plumes !**)

Si vous avez des idées d'articles et/ou des envies d'écrire, merci de nous les signaler.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : vebret.communication@orange.fr

Ou par l'intermédiaire de la mairie.

Merci d'avance pour vos aides diverses.

Le Pass-Cantal

Merci de fournir la fiche et les pièces justificatives en mairie pour vous permettre la prise en charge de votre participation des 8 euros par la commune.

Le formulaire est téléchargeable à l'adresse :

<https://www.cantal.fr/wp-content/uploads/2021/04/BON-DE-COMMANDE-PASS-CANTAL-2021-22.pdf>



**CHÉQUIER
UTILISABLE DU :**
15/06/2021
AU
14/06/2022

**Commandez et payez
votre chéquier en ligne
sur cantal.fr 2021|2022**

ou alors

Merci de compléter le bon de commande ci-dessous à partir du 17 Mai 2021 et de le **renvoyer par courrier** ou **de le déposer** à l'adresse suivante :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL
Guichet Unique Jeunesse - Hôtel du Département - 28, Avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
Tél. : 04.71.46.21.03

CE BON DE COMMANDE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉ :

- **De 8 €** sous forme de chèque (libellé à l'ordre du **Régisseur du PASSCANTAL**) ou en espèces (directement au Conseil départemental).
- **D'un justificatif d'âge de l'enfant** : (carte d'identité, livret de famille ou passeport), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande.
- **D'un justificatif de résidence sur le département** des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande ou en cas de déménagement.

Sous 15 jours, vous recevrez **le chéquier qui pourra être utilisé jusqu'au 14 juin 2022**, il sera accompagné d'une fiche explicative sur le dispositif.

POUR TOUS LES JEUNES CANTALIENS NÉS ENTRE le 1^{er} Janvier 2004 & le 31 Décembre 2018



Les associations et la mairie de Vebret
organisent leurs
SOIRÉES D'ÉTÉ
Les vendredis à partir de 19h

9/07	Club des Bruyères	Jambon braisé à la plancha truffade	Réservation au 06.33.75.88.22
16/07	E S Vebret Ydes	Pizzas Saucisses Aligot	Réservation au 06.85.28.18.97
23/07	Association des Parents d'Elèves	Saucisses Merguez Frites Hot-dog et glaces pour les enfants	Réservation au 06.44.19.93.38 06.73.54.29.16
30/07	ACCA	Sanglier farci aux légumes	Réservation au 06.82.88.50.58
6/08	Comité des fêtes	Couscous	Réservation au 07.61.93.22.34
13/08	Association des Parents d'Elèves	Jambon braisé Gratin dauphinois Hot-dog et glaces pour les enfants	Réservation au 06.44.19.93.38 06.73.54.29.16
20/08	ES Vebret Ydes	Pizzas Saucisses Aligot	Réservation au 06.85.28.18.97
27/08	ACCA	Cuissot de biche Pommes de terre	Réservation au 06.82.88.50.58

Amicale des Parents d'élèves de l'école de Vebret

Chers lecteurs,

Dans ce contexte sanitaire atypique, l'Amicale de Parents d'Elèves de l'école de Vebret reste active et continue à soutenir les projets de l'école et se projette sur les actions à venir.

Comme vous l'avez constaté, la quine annuelle a été remplacée cette année par une tombola. Cette action a été une belle réussite. Un grand merci à tous les participants, petits et grands vendeurs !



Au cours de l'année, l'APE a financé des aménagements de coin lecture et de fauteuils dans le hall de l'école.

Dès que cela a été possible, l'APE a répondu présente pour participer au financement des sorties des enfants. Les classes de maternelle ont pu participer le 15 juin à une sortie pédagogique à La Ferme de Jolies Fleurs à PERET BEL AIR en Corrèze. Au programme de cette journée : découverte de la ferme, des animaux, soleil, pique-nique et sieste en extérieur, un véritable bol d'air pour ces petits !! S'est enchaînée également pour ces classes, une sortie le 1^{er} juillet sur la journée. Direction le Lac Chambon et la visite guidée du Château de Murol. Une belle mise en pratique du travail sur le moyen âge.

Des sorties piscine étaient prévues pour les enfants de maternelle et de CP CE mais la météo n'a pas joué le jeu ! Faute de soleil et de quelques degrés supplémentaires ces sorties ont dû être annulées.

L'année scolaire a pu « se clôturer » autour d'un repas de fin d'année le vendredi 2 juillet. On peut dire qu'avec une centaine de repas servis, cette action a été très appréciée des petits et grands.

Nous remercions la Municipalité de reconduire cette année encore les marchés d'été. Nous vous donnons rendez-vous pour le **vendredi 23 juillet** pour une soirée barbecue frites,

A menu board with a purple background and colorful bunting at the top. It features three sections: 'MENU ADULTE' (5 €) with items like Melon, 2 chipo ou 2 merguez, 1 barquette de frites, and Magnum amande; 'MENU ENFANT' (3 €) with Melon, 2 chipo ou 2 merguez, 1 barquette de frites, and Glace OASIS multifruits; and 'BOISSONS' (2 € for beer, 1.50 € for rosé, 1 € for red wine, 1 € for rosé) and 'Coca / Perrier / Oasis / Ice Tea : 1€', 'Petite bouteille d'eau : 1€', and 'Sirops : Fraise, citron, pêche, cassis'. A central red box lists 'Barquette de frites' for 2 €.

et le **vendredi 13 août** pour un jambon braisé et gratin dauphinois.

Bel été à vous tous.

Julie Cheymol

EFSA : école de football Sumène Artense

Malgré le contexte, l'École de Foot Sumène Artense (EFSA) a pu continuer ses activités, certes réduites. La saison a démarré normalement avec plusieurs entraînements par semaine et quelques matchs de plateaux et/ou championnat selon les catégories. Puis crise sanitaire oblige, l'efsa a été contrainte de réduire à un unique entraînement par semaine par catégorie. Depuis fin mai quelques rencontres amicales ont eu lieu, permettant de terminer autrement et plus sympathiquement la saison.

Le 29 mai le district du Cantal est venu animer une journée avec divers ateliers, le matin avec les catégories U10/U11 et U12/U13 puis l'après-midi avec les catégories U6/U7 et U8/U9.

Lors de cette journée a été remise aux enfants licenciés une serviette à l'effigie du club offerte par celui-ci. Ils ont également reçu en début de saison un survêtement et iront prochainement clôturer la saison avec une journée dans un centre aquatique.



L'efsa espère redémarrer ses activités dans les conditions normales en septembre.

Sonia Vallet, école de Foot.

Club Les Bruyères de Vebret

Chers adhérents,

Ces quelques mots en espérant que ceux-ci vous apporteront réconfort.

Enfin nous arrivons à la fin d'une pandémie qui nous a tous meurtri du manque de rencontre le mardi, de sorties, ou simplement se revoir.

Nous pouvons déjà vous annoncer que notre club ouvrira ses portes **le mardi 7 septembre 2021 à 14h.**

Vous retrouverez jeux de cartes, scrabble, pétanque, randonnée....autour d'une collation.

Bien sûr, s'il y a lieu, nous respecterons les distances recommandées, masque si ceci est toujours d'actualités en lieu couvert.

Et surtout pour le bien de tous, que vous soyez à jour de vaccination contre le covid.

Seules ces différentes contraintes pourront nous permettre de reprendre nos activités au sein du club,

Portez-vous bien dans l'attente de se retrouver.

Amicalement

Le Président Alain Serre

Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret

Suite à l'Assemblée générale du Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret qui s'est tenue le samedi 12 juin 2021, nous vous présentons le nouveau bureau :

Présidente :
Poigneau Annick

Vice Président :
Chabrier Nicolas

Trésorière :
Tournadre Evelyne

Vice Trésorière :
Cout Mathilde

Secrétaire :
Lemmet Benjamin



Les membres sont :

Chabrier Stéphane,
Hézar Murielle,
Hézar Isabelle,
Poigneau Mylène,
Poigneau Noémie,
Poigneau Patrick,
Bounhore Alban,
Delfau Vincent,
Ginestière Sandrine,
Dauphin Philippe,
Hinderchint Victor,
Serre Alain.

Cette année, il n'y aura pas de fête : cause covid 19.

Le Comité fera son marché d'été le vendredi 06 août 2021 à partir de 19h.

La Présidente Annick Poigneau

Notre beau patrimoine naturel :

Les blocs erratiques.

Que sont ces blocs de roche un peu étranges que l'on peut apercevoir surtout dans le secteur de Cheyssac ?



Sur sa partie basse, la vallée de la Sumène, notamment sur la commune de Vebret, présente des témoignages indiscutables de l'action glaciaire. On y trouve entre autres, des reliefs particuliers, l'existence de vallées sans eau apparente, de nombreux blocs erratiques, des paysages « moutonnés », des traces de moraines, des dépressions humides....

La zone du Nord Cantal est constituée de deux types de formations : un **socle ancien** sur lequel s'est édifée une **formation volcanique**. Cette double structure a ensuite été modelée par les rivières et les glaciers.

Dans notre secteur, un des témoignages les plus remarquables de cette action des glaciers sont ces étranges blocs de roche que l'on peut apercevoir, notamment dans les environs de Cheyssac : ce sont des blocs erratiques. Les blocs erratiques sont des blocs de roche qui n'appartiennent pas au site sur lequel ils reposent ; ils ont été transportés là par les glaciers.

Dans son étude sur les traces glaciaires dans le secteur de Vebret, Michel Bhaud nous explique :

"Une preuve du transport de ces blocs peut être acquise par comparaison de la nature des blocs avec celle du substrat. Lorsque les blocs ont été transportés, leur nature ne correspond plus à celle du substrat. Ce n'est pas toujours vrai et dans certains cas la preuve de la nature erratique d'un bloc est difficile à acquérir. Si par exemple le substrat, homogène sur une longue distance, est recouvert d'une langue glaciaire, un transport de blocs de même nature que le substrat peut se produire sans que, pour autant, le substrat change de nature. Dans ce cas la preuve du transport peut être apportée en s'assurant que le bloc en question n'est pas un éboulis (absence de falaise à proximité), qu'il n'est pas en continuité avec le substrat et qu'il est de taille suffisamment importante pour ne pas avoir été déplacé par l'homme".



Remarquable spécimen à hauteur du lieu-dit Les Clos.

Les travaux de Michel Bhaud sur la géologie de la vallée de la Sumène sont accessibles :

<https://histoire-locale-vebret.jimdofree.com/géologie/>

Le secteur de Cheyssac est particulièrement riche en blocs erratiques. Les plus spectaculaires sont situés après le carrefour de Cheyssac sur la route de Saignes ; sur la route d'Antignac, à hauteur du hameau Les Clos à droite en direction des habitations ; d'autres blocs sont encore visibles au débouché de la route de Champs à gauche en direction de Riom-ès-Montagnes ; d'autres à Verchalles Soubro.



Exemples de blocs erratiques après le carrefour de Cheyssac sur la route de Saignes.

Michel Escudier

Notre beau patrimoine culturel :

L'espace Saint-Louis.

Une fois le pont de Couchal franchi, on arrive sur le verdoyant espace Saint-Louis. S'y succèdent, un parking, le terrain de pétanque, un espace de verdure, un autre parking, le vieux chêne et dans sa partie haute, les joyaux que sont l'église, la croix bretonne et le monument aux morts.



l'église Saint-Maurice-et-Saint-Louis

Classée à l'inventaire des monuments historiques en 1930, l'église Saint-Maurice-et-Saint-Louis, bâtie au XII^{ème} siècle dans le style roman auvergnat, est considérée comme un des chefs-d'œuvre de ce style. Deux chapelles latérales furent rajoutées au XV^{ème} siècle, l'une est dédiée à Saint-Joseph, l'autre à la Vierge.



La croix bretonne qui actuellement fait face à l'entrée de l'église a été installée en 1890 ; elle a été offerte par Madame de Vaublanc, originaire de Tréguier dans les Côtes d'Armor.



En 1997, des restaurations ont permis de mettre au jour un décor peint, dont certains éléments datent de l'époque romane. L'église renferme une croix monumentale en bois



La façade est dominée par un clocher peigne du XIIème siècle percé de trois ouïes romanes dans lesquelles se trouvent les cloches, la plus grosse et la plus ancienne (1701) est la "Sauveterre de Vebret" qui avait le pouvoir d'éloigner les orages.

polychrome de type "Christ triomphant" aux yeux ouverts datant de la fin du XIIème siècle. La croix a été classée monument historique en 1957. Ses dimensions sont imposantes, pas moins de 3,30 mètres de haut.

Le monument aux morts est situé à proximité de l'église, ce qui provoqua de nombreuses polémiques.



le départ d'un soldat à la guerre

Sur trois des faces sont gravés les noms des militaires tombés au champ d'honneur. Le monument se caractérise par quatre bas-reliefs en bronze particulièrement émouvants et funestes. Ils représentent le départ d'un soldat à la guerre, les visages de ceux qui restent sont empreints de gravité devant la catastrophe qui s'annonce ; la deuxième scène représente la vie du soldat français devant le créneau de sa tranchée ; la troisième nous montre un soldat touché en plein cœur. Son casque tombe de sa tête, il échappe son fusil ; et, cruelle, la dernière scène nous montre la tombe du soldat et devant celle-ci, une mère ou une épouse ou une fiancée prie et pleure le disparu.

Autour de l'église, on peut voir également, une pierre debout sculptée, trois pierres tombales de l'ancien cimetière, ainsi qu'une stèle commémorant le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Michel Escudier

On vous donne la parole, ... à vos plumes ! :

LA ST - JEAN AU BOUCHET EN 1950

Au Bouchet, à la fin de la dernière guerre, le village comptait 11 familles pour 28 habitants. La croix de mission (toujours en bois) y avait été dressée au coudert, sur un petit suc, à 100 m du village. Elle datait des années 1930.

Marie, Louise, et Laurence, trois alertes septuagénaires, s'y retrouvaient souvent en fin d'après-midi, à l'ombre d'un merisier, pour papoter après avoir fait le signe de la croix et marmonné quelques prières. De là, assises sur le banc de pierre au pied de cette croix, elles apercevaient les villages aux alentours, et elles pouvaient observer, selon la saison, si les uns avaient fané, si les autres avaient labouré, récolté leur champ, sorti leurs vaches dans tel pré ...tout ceci assorti de commentaires plus ou moins bienveillants.

En juin 1950, à l'occasion du solstice d'été, juste avant le début de la fenaison et alors que les genêts étaient encore en fleurs, on y a fêté la Saint-Jean.

Vers 21 h, un grand feu de branches sèches y crépitait, réunissant presque tous les villageois.

Les fillettes, un bouquet champêtre à la main, étaient parées de couronnes confectionnées avec des mini-roses cueillies chez Gascon sur un vieux rosier qui fleurissait à profusion.

Louis avait grimpé dans le cerisier de l'Aste et distribuait des rameaux d'où pendaient des cerises noires et juteuses qu'on dégustait en se barbouillant un peu ; on suspendait à nos oreilles celles qui étaient groupées par deux en bouquets. On se régala aussi de quelques pachades et clafoutis de saison passés au four après la cuisson d'une dizaine de tourtes de " pain noir " (pâte pétrie depuis la veille dans la maie chez Valère avec le levain précieusement conservé depuis la dernière fournée).

Henri, alors plus jeune grand-père de la commune, avait sélectionné dans sa cave un vieux morceau de fourme à la croûte épaisse et fleurie, et peuplée de nombreux artisans, gage de qualité. Cela faisait le régal des connaisseurs qui se taillaient de belles parts à l'aide de leur couteau de poche. Laurichesse, aubergiste à Antignac, venait de lui livrer une demi-pièce de 125 litres de « rouge », en provenance de la région de Gaillac dans le Tarn ; belle occasion pour le "taster" et en faire profiter les voisins ! Ce divin breuvage, bu au goulot de bouteilles en verre bien culottées (jamais rincées) que les hommes se passaient de main en main, faisait que chacun parlait plus fort que d'habitude et se prenait pour le roi de la soirée.

La mère de Jeanne, avait tenu un café à Juvisy. Assise sur un pliant, et blague de tabac à priser en poche, elle savait apprécier ces réjouissances. Quant à Léon, pourtant réputé piètre chanteur, il lui avait saisi le menton pour entonner " La Madelon ", souvenir de son service militaire effectué à Belfort, tandis que les autres femmes riaient sous cape.

Sous le ciel étoilé, la nuit allait enfin tomber ...

Le feu de la Saint-Jean brûlait aussi chez les Artensiers de Peyroux. Roger, initiateur de cette soirée, avait su les motiver ! En ce début d'été, franchir la Rhue à gué pour se rendre dans son village natal ne présentait pas de difficulté particulière. En face, ceux de Fournols avaient-ils pris du retard ? On scrutait également les hameaux de La Besseyre, ceux des Essarts, de Lachamp, Lourseyre, Saleix dans les Dailles, juste après Lavergne à vol d'oiseau, La Colombière, au pied des orgues de Bort. Mais aucune autre lueur de feu à l'horizon ...

De part et d'autre de la Tarentaine, les hommes du Bouchet et ceux de Peyroux, debout, les mains en porte-voix et un peu éméchés ...oui, oui, se répondaient et s'esclaffaient dans l'allégresse générale sous la houlette de Jean qui assurait l'ambiance grâce à son entrain et sa jovialité légendaires.

" Hi ! Fou ! Fou ! ... Hi ! Fou ! Fou ! ".

C'était le cri de ralliement que l'on entendait d'une colline à l'autre. Et même les chiens Bayonne et Miraut, croyez-moi, y allaient de leurs aboiements !

En fin de soirée, le feu n'était plus alimenté, les flammes vacillaient et allaient s'éteindre. Linette et Jeanine ont saisi les mains des gamines que nous étions, et, dans un élan d'une vingtaine de mètres, nous ont fait sauter plusieurs fois au-dessus des braises encore rougeoyantes, sous les ovations et applaudissements des adultes.

Quel bon souvenir !

Le lendemain, avant même d'avoir bu leur lait - chicorée traditionnel dans lequel trempaient quelques croûtons de pain, les grand - mères s'étaient rendues au coudert, avec leur barlitou (petit seau souvent en fer blanc). Elles y avaient récupéré les cendres du bûcher pour les disperser dans leur jardin, dans le but de protéger les récoltes des orages et de la grêle, tandis qu'une pincée en était jetée dans l'âtre de leur chaumière, pour demander la protection des foyers.

Ecrit d'après les témoignages des quatre jeunes du village présentes à cette soirée animée.

Mme "Marilou" Sirier

JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. (Solution dans le prochain bulletin)

Grille 49									Solution de la grille sudoku 48								
		3						2	2	6	7	8	9	3	5	4	1
		8	7			1	4	9	5	4	8	2	1	6	9	3	7
		9	6	1					3	9	1	4	5	7	8	2	6
		2					8	6	8	1	6	5	2	9	3	7	4
			2		8				4	3	5	1	7	8	2	6	9
8	4					3			9	7	2	6	3	4	1	8	5
				4	9	5			1	2	3	7	4	5	6	9	8
3	7	5			1	2			6	5	4	9	8	2	7	1	3
9						6			7	8	9	3	6	1	4	5	2

Et pourquoi pas un pique nique à Champassis !

L'ancien four à pain de Champassis était "devenu invisible" et dangereux. Il a été décidé de le démonter en grande partie. Mais une remise en sécurité des ruines, toujours dangereuses et inesthétiques, s'imposait. Dans un site magnifique, avec un bel espace, alors....

Par goût et par plaisir, les petits travaux se sont étendus à la remise en sécurité, en cherchant un minimum d'esthétique, de l'ensemble du site avec aussi le renforcement et l'imperméabilisation des briques, l'engazonnage du terrain...



Je voudrais remercier Lucie très engagée : dégagement des ronces, végétaux, terre.... mais aussi Alexandre qui avec ses engins m'a permis de positionner les plus grosses pierres...
Aujourd'hui le lieu est devenu sympa, table et bancs sont à venir, j'ai pris du plaisir à y contribuer, alors... profitez-en aussi

Roger Villien

L'évolution du four de Champassis



Novembre 2020



Avril 2009



Avril 2009



JEUX

Mots croisés grille n° 49

(de D. Letemplier (Solution dans le prochain bulletin))

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

Horizontal :

I – Associées au printemps.

II – Vigoureux.

III – Entouré par 4 cordes – Coula de la voûte dans la galerie.

IV – Suffixe fréquent chez le docteur – Société pour vendre ou acheter des terrains – Le véhicule de Louis la Brocante.

V – Pour contrecarrer – Association au moyen-âge.

VI – Au bon air – Nombre infini – Intérêt.

VII – Soutenu dans la capitale des Gaules – Courbe – Rarement seul.

VIII – Illumine les vitrines – Symbole chimique – Après le bac.

IX – Il en faut plusieurs pour un jeu – allonge.

X – Certaines sont Z.I. de Verchalles.

Vertical :

1 – Qui s’y frotte s’y pique.

2 – Première.

3 – Roi d’Angers – Armée féodale.

4 – Remplace parfois .fr ou .com – Rejoindre.

5 – Au cœur du danger – N’est plus à apprendre – Guide ligne.

6 – Ecoute son maître.

7 – Le but du Maire pour son budget.

8 – Reflété – Symbole d’un métal fréquent en aviation ou en cyclisme.

9 – Œufs de tête – A répéter.

10 – Deuxième personne – Ce qu’on fait après « chabatz d’entrer ! ».

11 – On préfère que les accotements le soient pour se garer.

Solution Mots croisés grille n°48

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	C	O	V	I	D		V	I	R	U	S
II	O	C	E	L	O	T		O	I	L	
III	N	E	R	O	N		A	D	A	M	O
IV	T	A	N	T		O	S	E	S		B
V	A	N	I	S	E	T	T	E		A	I
VI	G		S		T	E	E		I	V	E
VII	I	S	S	U	E		R	A	S	E	R
VIII	O	T	A	R	I	E	S		E	R	S
IX	N	O	G	E	N	T		P		S	
X	S		E	S	T	A	M	I	N	E	T

LE TOUR DES ORGUES DE CHASTEL MARLHAC



- D** Départ parking de l'église de VEBRET. Traverser le bourg route de Saignes/Courtilles.
- 1** A 1 km, prendre la route de Serres/La Salvinie.
- 2** Au sommet d'une forte pente, prendre le sentier à droite puis après 50 mètres à gauche.
- 3** Prendre à gauche la large piste carrossable puis à droite la route de Serres.
- 4** Juste après la table panoramique (mal orientée) à Serres, prendre la piste à gauche puis à la première bâtisse de la Salvinie la route à droite qui amène au pied des orgues basaltiques du « lac de lave de Chastel ».
- 5** Au croisement des pistes carrossables, prendre à gauche le balisage Jaune du PR19 qui mène au centre de Chastel, emprunter le sens interdit.
Faire l'aller-retour à la plateforme / point de vue remarquable et explications historiques et géologiques.
- 6** Attention : en redescendant du belvédère, tourner 2 fois à gauche très rapproché, balisage Saignes.
- 7** Tourner à gauche et rester sur la route goudronnée jusqu'à l'arrivée en direction de Vebret.

Cette randonnée de environ 8 km est classée moyennement difficile.

Dans Vebret remarquez l'église St Louis et la croix à l'entrée du bourg inscrites aux monuments historiques, mais aussi les bas-reliefs du monument aux morts, le four derrière la mairie et quelques belles demeures en pierres.

